Mobiliser des publics agricoles et susciter la participation

Objectifs
Permettre aux participants de développer leurs compétences liées à l'implication des agriculteurs dans la conduite de leurs actions

Enjeux
Comprendre les enjeux de la participation et de l'engagement des publics, acquérir des techniques et des méthodes pour pouvoir susciter et animer cette participation. Il s'agira également, partant du contexte de chacun, de définir collectivement une posture et des outils qui permettent la participation du plus grand nombre.

Contenu
Journée 1:
- Analyser les enjeux, les difficultés de l'engagement associatif agricole
- Identifier les outils permettant d'impliquer et de favoriser l'engagement dans l'action collective.

Journée 2 :
- Savoir analyser, animer et mener des propositions
- L'intervention au sein de la profession : enjeux, lieux, publics, méthodes
- Savoir convaincre son public : organiser sa pensée, se faire comprendre, être efficace en étant simple et court...

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 15/01/2018

Tarifs
Non agricole 280€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Adhésion obligatoire à l'ALODEAR (15€)

Plus de renseignements
François Konieczny
alodear@jeminstallepaysan.org
ADEAR Lozère
Espace Jean Jaurès
Rue Charles Morel
48000
Mende
Tel. 0466493280
N° d'organisme de formation : 91300280330

Taux de satisfaction : %

Prévoir son pique nique pour midi

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

26 janv 2018 09:00 - 17:30 (7hrs)	Espace Jean Jaurès, rue Charles Morel 48000 Mende	Hugo Persillet, formateur en éducation populaire
19 févr 2018 09:00 - 17:30 (7hrs)	Espace Jean Jaurès, rue Charles Morel 48000 Mende	Hugo Persillet, formateur en éducation populaire

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à